

neue Verordnung
nouveau règlement
nuovo regolamento

seit
depuis
dal

01.04.2010

infotech

Kinder im Auto

Richtig und altersgerecht sichern

Enfants en voiture

Assurer correctement selon l'âge

Bambini in auto

Allacciarli in modo corretto secondo l'età



deutsch

français

italiano

rumantsch

english


español

português

srpski/
hrvatski

shqip



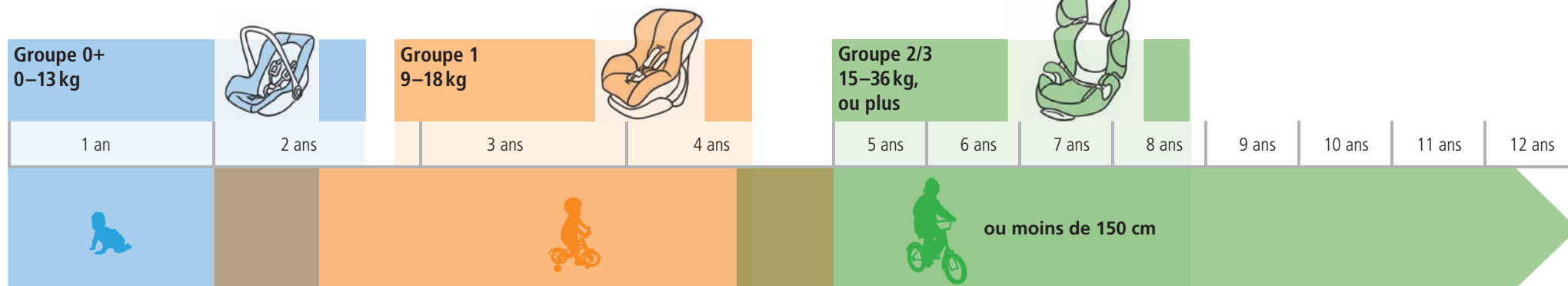
bfu bpa upi

tcs



Utilisé correctement, un bon siège-auto peut sauver votre enfant!

- » 4 enfants sur 10 ne sont pas attachés ou pas correctement attachés en voiture!
- » Sans siège-auto, un enfant a 7 fois plus de risques d'être grièvement blessé ou tué dans un accident!
- » Chaque année, près de 500 enfants sont victimes d'accident en voiture!



Les petits

- » Montez toujours le siège coque dirigé dos à la route.
- » N'installez jamais le siège coque sur la place du passager avant quand l'airbag frontal est actif. Installez le siège à l'arrière du véhicule.
- » Ne passez au groupe de sièges supérieur que lorsque la tête de l'enfant dépasse de la coque. Ne changez pas de siège même si les pieds dépassent du siège.



Les moyens

- » Fixez solidement le siège pour enfant au siège du véhicule (attention aux montages trop lâches!).
- » Ne passez au groupe de sièges supérieur que lorsque la tête de l'enfant dépasse de la coque.



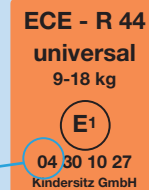
Les grands

- » Les enfants jusqu'à 12 ans ou mesurant moins de 150 cm (selon ce qui est atteint en premier) ont besoin d'un rehausseur de siège, de préférence avec dossier pour plus de confort et de sécurité.
- » Veillez à un guidage de la ceinture correct et bien tendu.
- » Les places les plus sûres dans un véhicule sont les sièges arrière, y compris pour les plus grands enfants.



Directives en Suisse: art. 3a OCR Ordonnance sur les règles de la circulation routière

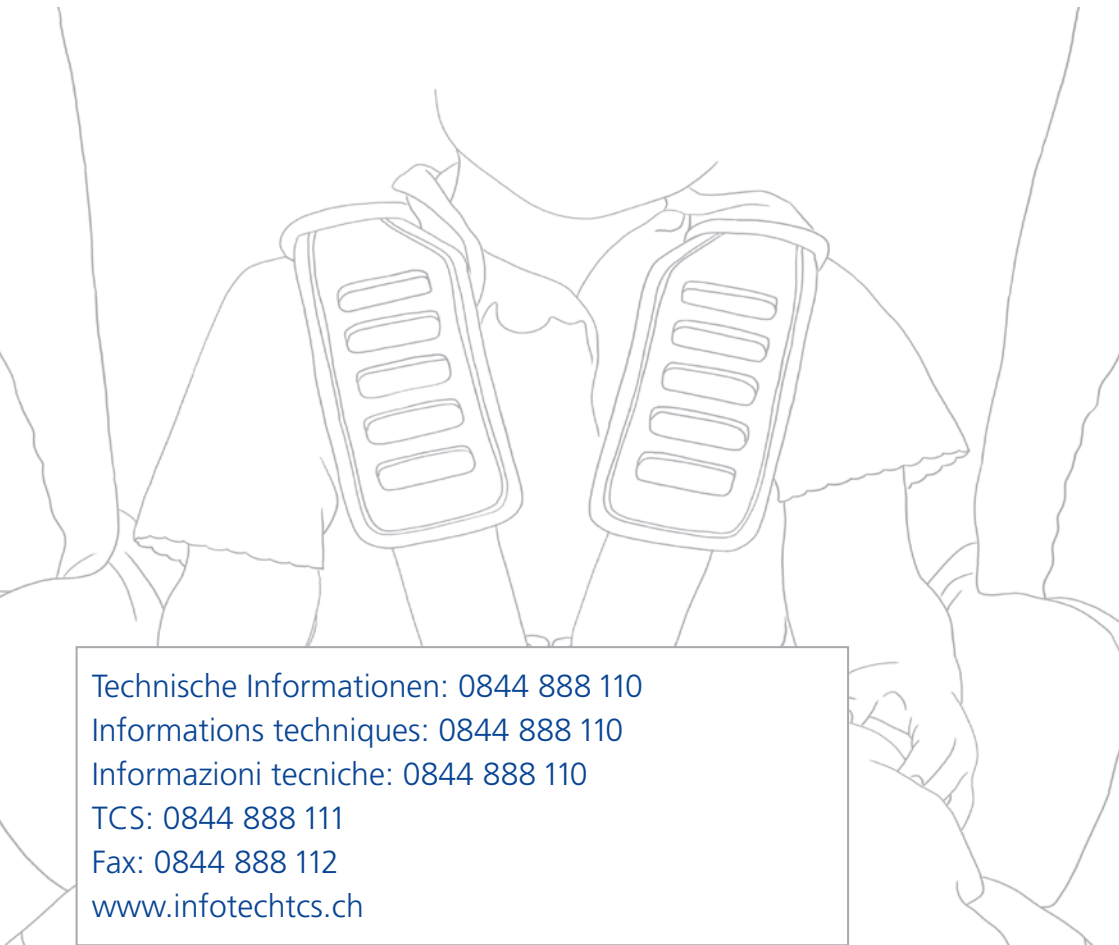
- » Sur les places munies d'une ceinture de sécurité à 3 points, les enfants mesurant moins de 150 cm doivent être attachés jusqu'à l'âge de 12 ans par un dispositif de retenue pour enfant approprié (siège-auto pour enfant), homologué selon le règlement ECE n°44.
- » Le numéro figurant sur le label de contrôle ECE doit commencer par 03 ou 04 (voir illustration)!
- » Sur les places munies d'une ceinture abdominale (par exemple véhicules anciens ou petits bus), les enfants doivent être protégés seulement jusqu'à l'âge de 7 ans par un siège-auto approprié.



Très important:

- » Lire attentivement les instructions d'utilisation du siège et les recommandations du constructeur automobile.
- » Seuls quelques sièges-auto peuvent être fixés sûrement avec la ceinture abdominale.
- » Régler le siège-auto en fonction de la taille de l'enfant.
- » Bien plaquer la ceinture au corps, faute de quoi l'enfant est moins bien protégé (enlever les manteaux d'hiver).

Plus d'infos sur:
www.sieges-enfants.tcs.ch



Technische Informationen: 0844 888 110

Informations techniques: 0844 888 110

Informazioni tecniche: 0844 888 110

TCS: 0844 888 111

Fax: 0844 888 112

www.infotechtcs.ch



bfu bpa upi

tcs

